

Motion de la Fédération JALMALV
Journées Nationales TOURS - 19, 20 et 21 mars 1999

MOURIR CHEZ SOI, OU L'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

L'accompagnement à domicile est une nouvelle dimension des engagements des associations JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie). La réflexion entreprise en 1998 et poursuivie au cours des Journées Nationales nous permet déjà de retenir certains des aspects particuliers de cet accompagnement.

1) L'accompagnement à domicile s'inscrit dans un réseau : un réseau naturel qui comporte d'abord la famille de la personne malade, le tissu social, les professionnels de soins auxquels le malade a fait appel et notamment le médecin généraliste et l'infirmière, le réseau de soutien social du quartier ou du canton. Accompagner à domicile, c'est d'abord reconnaître ce réseau naturel malgré sa fréquente faiblesse et sa fréquente fragilité ; il importe, s'il a disparu, de le redécouvrir.

2) Des réseaux de soins palliatifs se mettent en place. Les associations JALMALV sont appelées à y tenir une place, voire à en être les initiatrices avec leur spécificité et leur éthique.

3) JALMALV n'idéalise pas la mort à domicile, mais nous pensons qu'un « ré approvisionnement » de la mort pourrait permettre à plus de nos concitoyens, quand ils le souhaitent, de terminer leur vie chez eux. Cela signifie une interpellation de la société et de ses acteurs de santé et une écoute de ses composantes culturelles multiples.

4) L'accompagnement à domicile nécessite une formation spécifique à laquelle JALMALV doit réfléchir. Elle comporte l'apprentissage d'un travail en partenariat avec d'autres intervenants et d'autres associations.

5) L'accompagnement à domicile doit s'inscrire dans un cadre qui le définisse à la fois pour les malades et les familles et pour les bénévoles. Ce cadre doit être précisé : l'Assemblée Générale en confie la tâche au Conseil d'Administration et à la Commission Bénévolat. Ce cadre pourrait donner des repères aux bénévoles. Ce cadre serait un contenant destiné à apporter une sécurité et non une contrainte.

6) Le travail réalisé aux Journées Nationales de Tours n'est pas terminé. Il s'inscrit dans une réflexion plus large sur la mort à domicile. Cette réflexion concerne le souci d'une continuité entre la prise en charge hospitalière et les séjours à domicile. L'essentiel est le projet du malade quel que soit le lieu où il est. L'objectif de l'accompagnement à domicile est de permettre à nos contemporains en fin de vie et à chacun de se réapproprier leur mort.

